

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 8 juillet 2011

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 130 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINE - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - René TAVERA - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Vincent COULOMB - Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Gérard BISMUTH représenté par Roland POVINELLI - Roland BLUM représenté par Renaud MUSELIER - Joëlle BOULAY représentée par Olivier AGULLO - Jean BRUNEL représenté par Corinne LEGAL - René CANEZI représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Jean-François DENIS représenté par Laurent LAVIE - Eric DI MECO représenté par Maxime TOMMASINI - Victor Hugo ESPINOSA représenté par Vincent GOMEZ - Mireille FOURNERON représentée par Jacqueline MAURIC - François FRANCESCHI représenté par Robert MALATESTA - Mourad KAHOUK représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN - Michel LO IACONO représenté par Guy PONTOUS - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Henri MATTEI - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX représentée par Marc POGGIALE - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Catherine JALINOT - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Jacques ROCCA SERRA représenté par Jean-Louis MOULINS - Jean-Louis TIXIER représenté par Patrick BORE - André VARESE représenté par Michelle GUEYDAN - Karim ZERIBI représenté par Pierre SEMERIVA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Daniel SIMONPIERI - Maurice TALAZAC.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

FCT 002-411/11/CC

■ Approbation du Compte de Gestion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole relatif à l'exercice 2010
DSB 11/6269/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le Compte de Gestion est, en application des dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, produit au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale avant le 1^{er} Juin qui suit la clôture de l'exercice, afin d'être présenté à l'Assemblée Délibérante qui arrête les comptes.

Le Compte de Gestion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole présente pour l'année 2010, des résultats de fonctionnement et d'investissement identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif 2010 de la Communauté Urbaine.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'en vertu des dispositions légales, le Conseil de Communauté doit disposer de l'état de situation de l'exercice clos (compte de gestion) dressé par le comptable de la Collectivité,
- Qu'il convient d'approuver le Compte de Gestion 2010,

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Les résultats de clôture de l'exercice 2010 du Compte de Gestion sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement	- 161 078 648,56 euros
Section de fonctionnement	174 909 970,73 euros
<i>Solde</i>	<i>13 831 322,17 euros</i>

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'investissement	- 16 258 366,94 euros
Section de fonctionnement	13 610 764,06 euros
<i>Solde</i>	<i>- 2 647 602,88 euros</i>

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Section d'investissement	- 14 935 589,89 euros
Section de fonctionnement	19 923 105,67 euros
<i>Solde</i>	<i>4 987 515,78 euros</i>

BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE

Section d'investissement	- 3 187 141,61 euros
Section de fonctionnement	1 033 010,89 euros
<i>Solde</i>	<i>- 2 154 130,72 euros</i>

BUDGET ANNEXE DU MARCHE D'INTERET NATIONAL

Section d'investissement	61 697,10 euros
Section de fonctionnement	95 293,37 euros
<i>Solde</i>	<i>156 990,47 euros</i>

BUDGET ANNEXE CREMATORIUM

Section d'investissement	- 123 388,84 euros
Section de fonctionnement	2 651 923,85 euros
<i>Solde</i>	<i>2 528 535,01 euros</i>

Article 2 :

Les valeurs inactives (titres déposés par des tiers, timbres, tickets des régisseurs...), comptabilisées par le seul Receveur des Finances de la Communauté Urbaine, présentent en fin de gestion un solde arrêté au montant de 1 165 467,70 euros.

Article 3 :

Sont approuvés les résultats de clôture du Compte de Gestion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole pour l'année 2010.

Article 4 :

Est approuvée la reprise des résultats de clôture du Compte de Gestion 2010 dans les documents budgétaires de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole pour l'année 2011.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
aux Finances et Budget

Jean-Pierre GIORGI

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI